

*« YONOU GUEJ GUI » OU « LE CHEMIN DE L' EXIL » PAR SERIGNE KHADIM
GAYDEL LO*

Je cherche auprès de DIEU une protection contre les malices de Satan le lapidé. Au nom de DIEU le CLEMENT, le MISERICORDIEUX. Louange à DIEU“ qui a enseigné par LA PLUME”, “A enseigné à l’homme ce qu’il ne savait pas”.

Que le salut et la paix de DIEU soient sur le guide, le savant, notre seigneur MUHAMMAD, celui qui rapproche(les êtres) (du CREATEUR), ainsi que sur sa noble famille et sur ses vertueux compagnons, les dompteurs.

Ainsi : **“Seigneur ! Ne laisse pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur ! ”**

Nous saluons tous nos condisciples mourides, ceux qui sont à l’intérieur comme à l’extérieur du pays où qu’ils puissent être, et dont l’amour et l’espoir se trouvent entre les mains de Khadim Rassoul, ainsi que tous les musulmans du monde.

Nous désirons dans un premier temps, par sa Bonté et son soutien, faire un exposé sur « le chemin de l’exil », depuis le début (c.-à-d. avant l’exil proprement dit) jusqu’à l’arrivée de Khadim Rassoul à Dakar, avant d’aborder le reste du périple. Notre volonté serait donc de répondre favorablement à la requête du DIWAN RAHMATAN LIL HALAMINA (dont le siège social se trouve à Bakhdad, Thiès) en leur proposant un récit détaillé, et leur permettre ainsi de mieux saisir l’importance du Magal et d’avoir une meilleure compréhension sur les causes de « l’exil ».

Khadimou Rassoul (notre Maître), a très tôt fait allégeance au prophète de DIEU (PSL) dans l'unique but de lui vouer un service qui n'a jamais été l'apanage pour un précédent et ne le sera jamais pour un autre à venir comme il le dit dans un de ses poèmes :

« J'ai fait allégeance au prophète de DIEU sans l'avoir vu au préalable et ce n'est qu'après avoir fait de son service ma priorité que j'ai atteint mon but »

Après huit années de retraite spirituelle dans sa demeure située à TOUBA (Daroul Quouddous) où il s'adonna à la méditation et à l'adoration de DIEU, il eut une vision du prophète (cette rencontre a eu lieu au cours des dix derniers jours du mois de Ramadan de l'an 1313 après l'Hégire).

Khadim Rassoul profita de l'occasion pour lui faire part de sa volonté d'être considéré parmi ceux qui combattirent (en sa faveur) le jour de Badr et d'être l'unique détenteur du commandement des troupes. Le prophète avec l'accord de son Seigneur exauça son vœu sur la base de conditions que furent :

« ne jamais se coucher sur un lit »,

« ne jamais regarder le ciel »

« ne jamais balancer les bras en marchant »

« ne jamais chercher à se débarrasser même d'une fourmi, par un simple geste de la main »

« ne jamais discuter de choses mondaines »

« être pendant longtemps (huit ans) livré à ses ennemis contemporains dans le supplice, sans jamais se plaindre»

Il laissa entendre qu'il fut près à subir les épreuves et c'est pourquoi à la fin de l'observation du jeûne pendant le mois de Ramadan il rejoignit « Mbacké BARY » dans le djoloff pour se préparer, car la protection divine sous laquelle fut placé TOUBA risquait de compromettre le déroulement des événements conformément à sa volonté. Il resta à « Mbacké BARY » pendant les mois lunaires de « chawwal », « zhul hijja », « zhul quihdah », « muharram » et « safar » respectivement 10^e, 11^e, 12^e, 1^{er} et 2^e mois lunaires de l'année musulmane, et c'est pendant cette période qu'il se détourna de toutes les formes d'adoration pour se consacrer au service de celui qui est préposé au premier rang, notre seigneur MUHAMMAD (PSL).

Il dit à ce propos :

« La première chose que j'ai faite, c'est de m'être attaché au service de celui qui est préposé au premier rang»

« Mon service vis à vis du prophète a été su par tous en 1313 alors que j'en avais déjà fait le serment en 1301»

(1301 correspond à l'année de disparition de Serigne Mor Anta Saly Mbacké père de Khadimou Rassoul, une des causes du report des épreuves que devait subir ce dernier)

«En 1313, Je me suis séparé de toutes formes d'adoration sans exception pour me consacrer au service de l'envoyé de DIEU » dit-il

(Notons que : par « formes d'adoration » il faudrait comprendre les « tarîqas » ou « voies spirituelles » s'inspirant du soufisme et dont il était un adepte, ainsi que sa façon et le fait d'écrire sur des sujets ayant trait à la jurisprudence islamique, à la théologie musulmane et au soufisme. Il a abandonné cette pratique pour se consacrer aux panégyriques exclusivement destinés au prophète)

« Dieu a voulu que je sois capturé (par mes ennemis) et exilé vers de lointaines contrées, où il me dota d'une ouïe plus sensible que celle de Sari'a (à propos de mes relations avec LUI et son envoyé). »

sari'a parvint à entendre la voix de Oumar (2e successeur du prophète) alors qu'il se situait à des centaines de kilomètres de ce dernier, juché sur le minbar de la mosquée et prêchant le message divin.

Ce fut pendant cette période qu'il entama ses retraites spirituelles à la quête d'un moyen de parvenir au rang de serviteur (privilegié) du prophète. Au même moment ses ennemis s'empressèrent de créer une atmosphère de tension qui incita l'autorité coloniale à envoyer chez lui des agents secrets pour faire des investigations, jusqu'au 18^e jour du mois de « safar » correspondant au samedi 5 septembre 1895 où il fut arrêté (notons que c'est après qu'il ait envoyé son frère cadet Mame Thierno Birahim Mbacké auprès des autorités coloniales).

Il dit à ce propos :

« Ô toi mon vertueux frère saches que DIEU m'a préservé de tout préjudice, ainsi, j'ai quitté Mbacké BARY située dans la Djoloff, le samedi 18 du mois lunaire de SAFAR de l'an 1313 (après l'hégire), après avoir reçu la convocation du gouverneur de Saint-Louis»

Serigne Bassirou Mbacké (fils de Khadim Rassoul) raconte que ce dernier lui dit un jour :

« C'est au moment où je m'installai sur ma monture que DIEU m'informa au sujet de mon insertion parmi l'élite des prophètes (OULOUL HAZMI qui étaient au nombre de cinq).

C'est pendant cette période qu'il écrivit dans son œuvre intitulé « Dieu nous suffit, et Il est notre meilleur GARANT » :

« Louange à DIEU qui m'a préservé du mal des être fussent-ils des démons, des djinns ou des hommes»

« Exalté soit-il ! Il est l'unique PROTECTEUR contre tous les maux quelque soit leur provenance »

« Ô mon Seigneur! C'est à toi qu'appartiennent mon âme et mes œuvres et je fais de toi mon compagnon pour toujours. »

Khadimou Rassoul quitta sa demeure (Mbacké BARY Djoloff) à aube le samedi 18 SAFAR 1313 et arriva à JEWOL l'après-midi, pour y trouver les soldats détachés pour

sa capture. Ils furent désemparés à sa rencontre au point qu'ils se précipitèrent tous vers leur commandant, et lui (Khadimou Rassoul), profita de l'occasion pour célébrer la (seconde) prière (obligatoire) de l'après-midi (Al Asr) avant de s'entretenir avec ce dernier. Tout juste après la prière il tourna sa face vers DIEU en prononçant soixante dix fois la formule « Au Nom de DIEU le CLEMENT le MISERICORDIEUX ». Le commandant fut aussitôt tourmenté et s'occupa d'autres choses laissant ainsi à Khadimou Rassoul l'opportunité de passer la nuit en ces lieux. Cependant un des leurs ne fut animé que de la volonté d'entretenir une relation courtoise avec Khadimou Rassoul. Il s'appelait Serigne Omar Ndiaye et habitait à Guoundioura Ndiaye. Khadimou Rassoul eut pour lui une grande estime.

Il (Khadimou Rassoul) raconte avoir eu ce jour sa première vision des combattants de Badr avec qui il passa un accord.

DIEU, exalté soit-il s'adressa à eux en ces termes :

« Soyez témoins aujourd'hui que mon esclave que voici, le serviteur du prophète, se trouve entre des mains ennemis, seul sur le chemin de l'exil. Soyez témoins que j'ai fait de lui un des vôtres »

Ils répondirent :

« Nous acceptons mais, soyez témoin vous qui êtes le seul habilité à châtier les infidèles, que nous anéantiront quiconque tenterait de se rebeller contre lui »

Il resta toute la nuit à JEWOL, et à l'aube il se mit en route pour COKI, qu'il rejoignit le matin du dimanche. A son arrivée (chez Serigne Makhtar Ndoumbé Diop (grand érudit qui a marqué son époque), il fit venir Massamba Gad et lui demanda de quoi écrire. Il commença sur la tablette en bois que lui avait remis ce dernier les premiers vers de son poème intitulé « [les noms des combattants de Badr](#) ». Il dit à ce propos, que ces derniers vinrent se présenter à lui un à un sans exception jusqu'à ce que la liste fut exhaustive (c'est une œuvre qu'il compléta à St-Louis).

C'est après la prière du soir (l'CHAA I) qu'ils se dirigèrent vers LOUGA et sous les fines gouttes de pluie, dans la clarté de la nuit, sa monture (elle se nommait: « hawnoul lahi » ou « l'aide de DIEU) devançait celles des soldats à tel enseigne qu'ils furent obligés de lui demander de les entendre.

« [comment se fait-il que vous trainiez alors que votre supérieur est si impatient de vous voir de retour](#) » leur reprocha t-il, et ils durent désespérément dépêcher le pas pour le talonner.

La vitesse à laquelle se déplaçait sa monture correspondait au rythme selon lequel serait chanté un vers appartenant à un poème (dont le nom est « BOURD ») qui fut l'œuvre d'un grand chantre du nom de Mouhamadou BOUSAYRI.

Ils arrivèrent à LOUGA tout juste avant l'aube et Khadimou Rassoul passa toute la journée à réciter les versets du saint Coran.

Reculons un peu pour mieux ausculter son séjour à JEWOL.

En effet, il raconte qu'à JEWOL il ne cessa de réciter le verset du Saint Coran que voici :

« Certes mon Maître, c'est Allah qui a fait descendre le Livre (le Coran).

C'est Lui qui se charge (de la protection) des vertueux »

C'est pourquoi il raconta dans son acrostiche réalisé à partir des lettres du verset

« Sur Mes serviteurs tu n'auras aucune autorité » :

« A JEWOL, DIEU a désespéré Satan vis-à-vis de moi au moment où je l'invoquais par son nom- Le MAITRE-»

« Le prophète m'a séparé de mes ennemis à l'aide d'un voile épais, avant de me rassurer davantage en me disant ne craint point les traîtres »

Comme le dit l'adage ouolof :

« Qui ne craint rien ne manque pas de conseils »

C'est pourquoi à LOUGA lorsque les gens se dépêchèrent de lui préconiser la guerre sainte comme solution et leurs armes comme soutien matériel, il répondit en ces termes :

« La parole de DIEU me suffit, inutile de tenter une riposte par les armes »

Cette parole correspond au verset Coranique suivant :

« Dieu prend la défense de ceux qui croient »

Ainsi, quand certains- dans le désarroi et sans doute étouffés par le chagrin- se présentèrent devant lui en larmes il les consola en disant :

« Dieu est plus indulgent que quiconque envers moi »

Et lorsque le soleil commença à décliner vers l'horizon il regagna la gare où le train l'attendait. A peine fut-il sur les lieux que l'ange Jibril(Gabriel) se dépêcha sur ordre de son seigneur pour lui dire qu'il était « l'heure ». C'est en ce moment qu'il célébra la (seconde) prière (obligatoire) de l'après-midi (AL ASR) au pied d'un arbre et réalisa aussitôt après les vers suivants :

« Exalté soit le Seigneur qui a soumis à notre service des vaisseaux qui par son ordre voguent sur les mers ou roulent sur la terre ferme ! »

« Exalté soit le seigneur qui a soumis en ma faveur ce vaisseau afin que je puisse rendre service à l'envoyé de DIEU, le Maître de Médine »

« Exalté soit le seigneur qui fais pénétrer la nuit dans le jour. Il est celui qui fait pénétrer l'implicite dans l'explicite »

Il prit ainsi le train en direction de St-Louis et arriva avant la prière du crépuscule. Il séjourna tout le reste du mois de SAFAR et RABI'OUL AWWAL chez Ahmad Quouraichin excepté deux jours à savoir le jeudi et le vendredi.

Il a dit à ce propos :

« DIEU m'a honoré (pendant ces deux mois) de bienfaits qui n'ont jamais été l'apanage d'un précédent depuis que l'islam a été révélé au prophète(PSL)»

« J'ai enduré en ces lieux (à St-Louis) ce que je n'oserai jamais raconter par souci de bienséance vis-à-vis de mon Seigneur » et « ceci grâce à l'éducation que j'ai reçu de lui, le VIVANT qui s'est dispensé de la MORT »

Il séjourna dans cette région (St-Louis) pendant un mois et dix jours soit quarante jours. Ce long séjour fut dû au fait que ce fut la période pendant laquelle les autorités coloniales se concertèrent pour trouver un consensus puisque d'aucuns pensèrent que Khadim Rassoul devrait être emprisonné ou exécuté. Ses deux propositions furent aussitôt rejetées par le conseil privé, qui argumenta que ces dernières ne feraient qu'aggraver la situation de tension déjà incontrôlable et pourraient être à l'origine d'un soulèvement populaire. C'est à partir de ce moment qu'ils songèrent à l'exil de Khadimou Rassoul. Inconsciemment les autorités agirent en concordance avec la volonté de DIEU, de son Envoyé et de leur serviteur. Cette même situation fut vécue par le sceau des prophètes, lorsqu'il fut persécuté par les siens à la Mecque. Ces derniers se concertèrent à « Darou nadwa » dans le cadre d'une assemblée générale. Ainsi les décisions furent les mêmes pour l'envoyé de DIEU. Ils jugèrent l'exil comme la solution la mieux adaptée et le prophète fut banni.

Comme le relate ce verset du Saint Coran :

« (Et rappelle-toi) le moment où les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner ou t'assassiner ou te bannir. Ils complotèrent, mais Allah a fait échouer leur complot, et Allah est le meilleur en stratagèmes » (Coran verset 30 ; Sourate 2)

Khadimou Rassoul a dit :

« DIEU a remplacé en m'a faveur les trois propositions qui ont été faites lors du conseil privé à St-Louis par trois choses, à savoir :

IL m'octroya à mon départ l'ensemble des dons que les précédents auraient obtenus et m'éleva à leurs rangs respectifs, en sus de la précellence qui me fut accordée en termes de profession de FOI, de pratiques cultuelles de soumission à DIEU et de perfection spirituelle

Le fait d'être dépossédé de mes dents et d'avoir tous mes doigts coupés me semblait plus acceptable que d'être privé de deux choses dont IL m'honora également, à savoir : L'idéal de la FOI, des pratiques cultuelles de soumission à DIEU et de la perfection spirituelle

La proximité du prophète(PSL) à l'instar des combattants de Badr »

Ainsi, tous les marabouts de l'Afrique Occidentale Française furent sans exception convoqués à St-Louis pour la ratification d'un traité. La liste fut établie par ordre alphabétique, disent certains ; ce que nous ne partageons pas, car ceux dont les noms commençaient par la lettre A (comme Aïdara) étaient plus d'une vingtaine. Les critères

intrinsèques sur lesquels se basèrent les colons pour établir cette fameuse liste nous sont inconnus.

L'objet de cette convocation ne fut pas plus que la ratification du traité qui stipulait les affirmations suivantes :

<!--[if !supportLists]-->1. <!--[endif]-->DIEU n'existe pas,

<!--[if !supportLists]-->2. <!--[endif]-->Il n'existe pas de prophète qui serait son envoyé,

<!--[if !supportLists]-->3. <!--[endif]-->Le « LIVRE » dont Il(DIEU) serait l'auteur n'est qu'une illusion

Toute désobéissance eut comme conséquence le fait d'être jeté de force dans la cage d'un lion affamé.

Ils (les autorités coloniales) appelèrent Serigne Coki Mouhamadou Yala Aminata DIOP en premier chef et lui demandèrent de signer. Il refusa catégoriquement et subit le tragique sort d'une proie à la merci de son prédateur.

Le second sur la liste fut Serigne Maka Birama Khadi. Tout aussi courageux que son prédécesseur, il déclina la proposition des colons et subit le même sort.

Serigne Balla Thioket fut le troisième désigné par le conseil. Il fit comme ses homologues et accepta d'être jeté dans la cage du lion.

Chemin faisant, le suivant sur la liste, le fameux N°4 fut CHEIKH AHMADOU BAMBA le serviteur du prophète. Il signa conformément au Coran, le contraire de ce que stipulait le traité à travers les versets de la 112^e sourate « le Monothéisme pur » :

Au nom de DIEU, le Clément, le Miséricordieux.

<!--[if !supportLists]-->1. <!--[endif]-->Dis : "Il est Allah, Unique.

<!--[if !supportLists]-->2. <!--[endif]-->Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons.

<!--[if !supportLists]-->3. <!--[endif]-->Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus.

<!--[if !supportLists]-->4. <!--[endif]-->Et nul n'est égal à Lui".

Il fut jeté dans la cage du lion mais, à la grande surprise des colons, le fauve devint aussi inoffensif qu'un mouton, comme si la bête voyait en Khadimou Rassoul l'image du Maître bien aimé. Ce dernier donna du pain et des dattes au félin comme le ferait n'importe quel maître pour récompenser l'obéissance d'un animal apprivoisé.

Il raconte :

« J'ai dépensé dans le sentier de DIEU ce qui m'a valu qu'un lion même affamé s'immobilise et devient docile devant ma modeste personne ».

Khadimou Rassoul rejoignit les quatre vingt autres marabouts qui attendaient toujours. Ils furent tous impressionnés de le retrouver intact et ne purent s'empêcher de lui demander par quel moyen il a su dompter cette bête féroce.

Il répondit :

« Celui dont la disponibilité en la faveur le l'envoyé de DIEU est certaine, s'il croise un lion verra la bête se soumettre à lui».

A St-Louis, Khadimou Rassoul écrivit les premiers vers de son poème nommé « ASSIROU » et en montra un extrait à Ahmadou Ndiaye Mabèye.
« DIEU a fait de toi la preuve matérielle que je reviendrais car tu resteras saint et sauf jusqu'à mon retour »lui fit-il savoir.

Les notables de St-Louis lui demandèrent par ailleurs de diriger la prière du vendredi. Il répliqua qu'il n'avait pas la prérogative qui lui permettrait de s'acquitter d'un tel devoir à cause de son statut de voyageur ce qu'ils surent à priori.

Ils lui proposèrent alors une prière surrogatoire dans le seul but de profiter de ses bienfaits, ce qu'il accepta.

Khadimou Rassoul les disposa en deux rangés, procéda à des permutations entre les individus de part et d'autre, avant de se tenir debout entre les deux fils d'hommes pour célébrer la prière. Après le salut final, ils lui demandèrent des explications.

Il répondit :

« DIEU m'a fait savoir que tout ceux qui se trouvaient devant moi lors de la prière ne seront plus de ce monde à mon retour, ainsi je me suis acquitté de mon devoir d'effectuer une prière mortuaire en leur faveur et de les abriter au PARADIS »

Il a dit :

«A St-Louis déjà, DIEU m'éloigna de tout ce qui aurait pu me contrarier par considération pour les combattants de Badr »

C'est pourquoi, lorsque les colons s'attardèrent dans leurs histoires de protocole, il formula (à St-Louis) une autre versification pas très connue, intitulé : « l'inspiration de celui qui est exempt de vices » et s'attaqua idéologiquement aux « blancs ». Ces derniers assaillis, meurtris, et humiliés par ses propos se dépêchèrent afin de l'exiler dans les plus brefs délais.

Il quitta ainsi St-Louis le jeudi 28 RABI'OUL AWWAL en direction de Dakar. À son arrivée au crépuscule il chercha à rompre son jeun et c'est en ce moment qu'il fut interpellé et conduit en un endroit obscur et insalubre. À peine fut-il à l'entrée de cette étroite chambre qu'on le déposséda du ruban dont il se servait pour envelopper sa tête. Il fut jeté de force à l'intérieur et son pied fut transpercé par une des pointes fixées au sol. Mais jamais il n'a manqué d'opiniâtreté car, dans la douleur, son premier réflexe sur ce lit de sang, fut la célébration, d'une prière au cours de laquelle il récita les deux sourates les plus longues du Saint Coran pour réaffirmer sa soumission à DIEU son seul et unique GARANT.

L'étroitesse et les autres aspects négatifs de la chambre ne lui permirent guère de faire une prosternation.

Sa première visite (ésotérique) fut SOXNA DIARRA BOUSSO (Sa Mère) qui ne manqua pas de lui donner les conseils que voici :

« Je suis ton seul témoin;»

« Ce qui t'arrive présentement n'est qu'un début, le plus dur reste à venir car, »

« Tu es la seule personne qui jura dès sa naissance d'adorer DIEU et de servir son envoyé comme nul ne l'a jamais fait »

Ainsi il eut la visite du prophète(PSL) et échangea avec lui des propos qu'il ne divulguera jamais. L'envoyé de DIEU lui recommanda de se rappeler du « Martyr » de la bataille de « ouhoud », notre maître Hamza.

Ensuite les Anges (DJIBRÎL, MIKA'IL, ISRAFIL, AZRA'IL) se présentèrent à causes des souffrances.

Ainsi il (Khadimou Rassoul) souligne:

« Chaque fois que je me souviens de ce séjour (dans cette chambre), de ce commandant (qui en avait donné l'ordre), j'éprouve le besoin de recourir aux armes pour me venger, mais l'effaceur(le prophète) me ramène à la raison ».

C'est après cette épreuve qu'il a eu l'occasion de terminer son poème intitulé

« ASSIROU ».

Et c'est ici (à Dakar) qu'il fut abandonné seul dans une ruelle face à un taureau dressé.

Il fut interpellé à ce sujet par Cheikh Sahdou ABI (grand érudit et saint homme

Mauritanien). Il fut pour lui question de savoir quelles furent les sensations de

Khadimou Rassoul lorsqu'il fut face à face avec l'animal enragé. Sa réponse fut la suivante :

«Saches que, je suis celui qui : s'il pensait à autre chose que DIEU, serait radié à l'instant même où il penserait à cette chose ».

Ce taureau fut intercepté dans son élan et anéanti par l'ange DJIBRIL(Gabriel), sous ordre de son seigneur.

Il fut ensuite reconduit au camp (actuel camp Dial Diop) et placé en garde à vue. C'est alors qu'Ibra Binta Gueye interpella son supérieur hiérarchique et lui demanda de lui

confier le détenu. Ce dernier accepta sous la réserve (que son subordonné avait dûment signée) que, si le détenu s'échappait, alors il prendrait sa place. Il fut ainsi accompagné de son hôte et regagna sa maison. Il laissa Khadimou Rassoul chez lui et s'en fut chercher des talismans et autres remèdes dans le souci de l'aider à s'en sortir. A son retour il creusa un peu partout et commença à enterrer ses gris-gris. Khadimou Rassoul lui dit alors que le voyage était sa volonté, celle de DIEU et de son envoyé.

« J'irais et je reviendrais »,

« Tu assisteras à mon départ et à mon retour saches que tu feras partie de ceux qui auront le privilège de m'accueillir » lui dit-il

Le mot « retour » prononcé par Khadimou Rassoul le réconforta amplement et il renonça à toutes ses démarches préventives. Il ne put s'empêcher de sourire, très heureux d'entendre cette merveilleuse nouvelle et Le Serviteur du prophète(PSL) lui donna en cadeau, une natte, un chapelet et des invocations à faire.

Lorsqu'il se dirigea vers l'embarcadère, Khadimou Rassoul fut interpellé cette fois ci par Doudou Seck. Ce dernier l'informa au sujet du nouveau supérieur hiérarchique qui venait d'arriver et ne savait pas grand-chose à son sujet. Il insista pour que Khadimou Rassoul fasse une demande d'appel adressée au nouveau chef vu que ce dernier avait une sympathie légendaire. A force de le lui répéter ce dernier finit par prendre une feuille pour formuler sa demande et c'est en ce moment dit-il que la parole divine tomba sur lui :

« Serais tu en train de te confier aux créatures (humaines), en me tournant le dos, moi (le CREATEUR) » lui reprocha DIEU

J'éprouvasse un profond sentiment de regret, dit-il car, je me sentis flétris. Il le souligne dans une de ses versifications :

« Et lorsque le représentant du supérieur hiérarchique vint me demander d'interjeter appel je suivis ses instructions et fus conspué par DIEU »

Ainsi il se repentit en formulant des vers avec les lettres du verset coranique que voici :

« Et je confie mon sort à Allah.

Allah est, certes Clairvoyant sur les serviteurs »

Et il écrit :

« J'oriente mes écrits vers le MAITRE (en me détournant des créatures), à lui appartient les cieux, la terre et les souverains ».

Lorsqu'il fut sur le bateau il reçut la visite de nombreux de ses disciples dont, Cheikh Ibrahima FALL et Cheikh Mandoumbé MBACKE. Il dit :

« Mon disciple, le véridique (Cheikh Ibrahima FALL) me trouva sur le bateau mais éprouva de l'écœurement après sa visite »

A Cheikh Mandoumbé MBACKE il recommanda:

« Ô vous mes disciples retournez donc d'où vous venez car, sachez que je vous ai placé entre les mains du meilleur GARANT »

« Retournez ! Car sur tout ce que j'ai placé sous votre responsabilité, une seule branche ne se cassera »

Il se retourna sur Cheikh Ibrahima FALL et lui confia :

« Soyez endurants à propos de l'adoration de DIEU ; ce voyage sera la source de votre bonheur mais également celle d'autres générations futures ».

C'est pourquoi Serigne Moussa Kâ dit :

« S'il n'y avait pas eut de voyage, les « oulofs » deviendraient des « blancs » et je jure au nom de DIEU que si tel était le cas nous irions nous tous périr en enfer »

Khadimou Rassoul a clairement dit quelles étaient les causes occultes du voyage. Il dit :

« Les causes ésotériques (du voyage) sont les suivantes :

DIEU a voulu m'honorer de dons qui n'ont jamais été et ne seront jamais l'apanage d'une créature.

Il a voulu également que je sois l'intercesseur des miens et l'éternel serviteur du prophète ».

Restons convaincus donc, nous autres Sénégalais, que Borom TOUBA se chargera de notre intercession sans aucun doute.

Ainsi prend fin la première partie de notre récit, comme nous l'avions énoncé, la suite du voyage fera l'objet de nos prochains développements.

Nous remercions tous les membres du « DIIWAAN RAHMATAN LIL HALAMINA » à travers les personnes du Président Makhtar Sall et du coordinateur Serigne Khadim Athie. Nous remercions également le comité culturel qui a été à l'origine de cette initiative ainsi que tous nos lecteurs à travers le monde entier.

Nous sommes référés sur les écrits de Khadimou Rassoul mais particulièrement son œuvre intitulée « La récompense de celui qui est digne de reconnaissance », ainsi que sur les écrits de ses disciples et biographes à l'instar de Serigne Mouhammadou Lamine Diop dans « l'abreuvement du commensal sur l'histoire et la biographie de CHEIKHOUL KHADIM.

L'auteur de cette modeste œuvre est un esclave de DIEU, un disciple de Khadimou Rassoul jusqu'à la fin des temps, le plus ignorant des Mourides, Serigne Khadim GAYDEL Lô.

Nous demandons à tous nos lecteurs de nous excuser et sollicitons leurs prières pour La FACE de DIEU.